

Numéro 11

Novembre 2004

Pour Dompierre

une commune, une équipe, un projet

Vous souhaitez recevoir les articles et les dossiers de « Pour Dompierre » ?

Nous pouvons vous les déposer dans votre boîte aux lettres, ou vous les adresser par email, dans les formats de fichiers qui vous intéressent (PDF, Word, Publisher...).

Demandez-les par téléphone, courrier, email...

Le 22 novembre, venez découvrir le CD Rom

**« Pour Dompierre »
2001 / 2004**



CONTACTEZ-NOUS SUR
pourdompierre@wanadoo.fr

DANS CE NUMERO

- La Soram quitte l'Eraudière
- Dompierre ADSL poursuit son action
- Nos craintes pour la Poste
- Extension de la Mairie
- La Berthelière attend le tout à l'égout
- Circulation : quelles solutions ?
- La passerelle sur l'Yon inaugurée
- Lotissements : « Yon et Vie » s'inquiète
- « Vivre en Pays yonnais » : Pour une intercommunalité efficace
- Le compostage de quartier

L'équipe « Pour Dompierre » prépare son bilan 2001/2004

Pour Dompierre : le besoin (et le sentiment) d'être utiles

Les élus appellent cet exercice un « bilan à mi-mandat ». C'est un moment où la balance se fait entre le « promis » et le « réalisé », où il reste encore le temps de redresser la barre avant les prochaines échéances électorales. C'est un moment où l'élu doit se souvenir qu'un mandat lui a été confié, que confiance lui a été faite pour conduire la commune. C'est une grande responsabilité qu'un conseil municipal exerce vis-à-vis de ses administrés.

Mais l'opposition ne compte pas d'élus, Mme Le Maire a raison de le souligner, notamment à l'intention des nouveaux Dompierrois. Impossible donc de parler, pour ce qui nous concerne, d'un bilan à mi-mandat. Pour autant, l'opposition « Pour Dompierre » travaille, même sans mandat, et rend des comptes. Après 3 ans, nous estimons nécessaire de faire un bilan : nous parlerons très modestement de notre « bilan 2001/2004 ».

Une partie de notre bilan fera bien évidemment ressortir aussi un peu le bilan de la municipalité en place. Nous l'avons dit, sur un certain nombre de points, nous considérons que la municipalité n'apporte pas les bonnes réponses : c'est particulièrement vrai sur les questions intercommunales, nous y revenons régulièrement, et nous y reviendrons autant qu'il le faudra ; c'est vrai aussi sur la Poste, nous nous exprimons à ce sujet en page 2 ; c'est enfin vrai également sur les services à la population, sur les problèmes d'aménagement et de circulation, questions qui devraient



L'équipe « Pour Dompierre », toujours présente sur le terrain, prépare son bilan et sa prochaine réunion publique d'automne. Elle a le plaisir de présenter ce numéro 11 de sa lettre d'information.

Réunion publique

**Lundi 22 novembre
20h30
Salle Magaud**

toutes accompagner le « plein essor » de Dompierre dont parle Mme Le Maire dans son dernier bulletin mensuel : non, *construction de lotissements* n'égalent pas obligatoirement *plein essor*, nous revenons sur ce point en page 4.

Sur d'autres sujets, où nos désaccords sont moins criants, nous pensons, et nous entendons, que la municipalité ne dit pas assez ce qu'elle envisage, ce qu'elle va faire, dans quelle perspective et dans quel schéma directeur ce qu'elle fait s'inscrit, ou les raisons pour lesquelles elle ne fait pas. Les Dompierrois doivent pouvoir entendre, et comprendre, ces informations. Ils peuvent aussi, quand ils sont sollicités assez

tôt et assez « en amont » des projets, être de bon conseil.

La question du bilan, c'est aussi un peu celle de l'utilité d'une opposition, dans une commune comme la nôtre. Sur des sujets comme l'ADSL, pas de problème, notre rôle, couplé avec celui de Dompierre ADSL, a été positif. Sur la Poste, notre réaction n'a hélas pas assez entraîné celle de la municipalité, et nous craignons aujourd'hui le pire (en page 2). Sur l'intercommunalité, tout est à faire, et pas seulement à Dompierre (voir en page 4).

Le rôle, et le devoir, de l'opposition, c'est aussi de se préparer à exercer des responsabilités, de travailler, de ne rien promettre qui ne puisse être tenu, de tirer parti du temps qui reste, et de prendre le temps de l'information, de l'écoute, de l'échange. Pour cela, rendez-vous le 22 novembre, à 20h30, salle Magaud, autour de notre bilan, et autour de l'ensemble de l'actualité communale et intercommunale.

**Philippe GABORIAU,
coordonnateur de l'équipe
« Pour Dompierre »**



La Soram quitte la zone de l'Eraudière... pour le Poiré-sur-Vie

Dominique SEILLER s'est installé sur la zone de l'Eraudière, à Dompierre, en 1982. Dans quelques mois, son entreprise, la SORAM, quittera Dompierre. Il n'aura pas beaucoup de distance à parcourir, puisqu'il se réinstallera tout près, du même côté de la 4 voies... mais sur la commune du Poiré-sur-Vie. Le départ d'une entreprise est forcément un problème pour une commune (pour son dynamisme, mais aussi financièrement, parce que les entreprises versent une taxe professionnelle à la commune). Quelles sont les raisons de ce départ ?



Dominique SEILLER

C'est la vente par leur propriétaire des locaux qu'il loue à l'Eraudière, qui ont amené Dominique SEILLER à choisir entre deux décisions : acquérir

ces locaux, sachant qu'ils sont devenus inadaptés à son activité (la vente, l'entretien et la location de photocopieurs), et envisager une rénovation coûteuse ? Ou s'installer ailleurs, en construisant des locaux conçus pour son activité ? Il a opté pour la seconde solution.

Il y a un an, M. SEILLER a fait part à la municipalité de Dompierre de son intention. Il lui a été répondu que la commune ne disposait de rien pour lui. D'où sa recherche, et finalement sa future installation à quelques mètres de son emplacement actuel, mais sur une autre commune. Dommage.



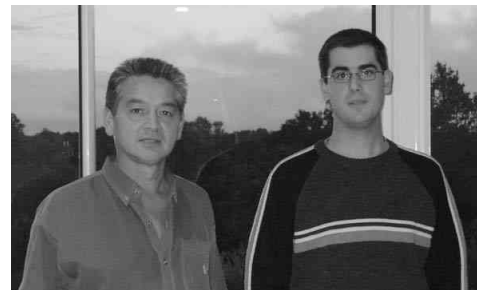
Dominique SEILLER estime que la zone de l'Eraudière, difficile à trouver, n'est pas assez bien signalisée, et que son accès unique est mal conçu.

Internet à haut débit : L'action de l'association « Dompierre ADSL » a été déterminante pour le raccordement de Dompierre.

Dompierre ADSL : garantir l'accès aux nouvelles technologies

Dompierre ADSL a été créée le 20 décembre 2003, après l'article de « Pour Dompierre » paru en octobre et alertant sur la programmation tardive, en 2005, du raccordement de Dompierre au haut débit. L'objectif de l'association a été affiché d'entrée : recueillir les 100 signatures susceptibles d'accélérer le calendrier de France Télécom.

Stéphane GUILLET, président de Dompierre ADSL, a aujourd'hui la satisfaction de la mission accomplie : « Je remercie tous les dompierrois qui, en signant pour l'ADSL, ont convaincu France Télécom de nous raccorder en priorité. Un satisfecit particulier pour Annick LORANT, secrétaire de l'association et professionnelle dans la commune, qui a pris son bâton de pèlerin pour les signatures d'entreprises, et pour Yves SAULET, dompierrois et commercial chez France Télécom, pour avoir si bien suivi le dossier. Prochainement, je réunirai les adhérents



Stéphane GUILLET, président de Dompierre ADSL (à droite), avec Norbert LAPORTE

de l'association, pour discuter du devenir de Dompierre ADSL... Je proposerai que l'association poursuive son action de veille et d'information pour l'accès à l'ensemble des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Par exemple, nous pouvons déjà annoncer, pour courant novembre, une amélioration de la couverture de Dompierre par le réseau de téléphonie mobile ORANGE. »

**Stéphane GUILLET : 06 80 98 45 63
Email : dompierreads@wanadoo.fr**



« Il faut refuser le fait accompli », écrivions-nous en octobre 2003. En quelques mois, notre bureau de poste a perdu les 3/4 de son activité...

La Poste : Une fin programmée ?

20 clients par jour quand le bureau de Dompierre connaissait des pointes à près de 100 clients journaliers : les chiffres communiqués par la Direction de la Poste sont inquiétants pour l'avenir de notre bureau de Dompierre. Faut-il s'en étonner ? Non, car en réduisant les horaires, il était impossible de maintenir la fréquentation.

Les clients qui manquent à l'appel vont au bureau de La Garenne, à la Roche, ou à Belleville : les gens s'adaptent, ou tout au moins ceux qui en ont la possibilité. D'aucuns disent que ce n'est pas un drame : après tout, on peut aussi en profiter pour y faire ses courses... et y

faire vivre le commerce de proximité. Et il ne restera plus qu'à rentrer à Dompierre pour dormir !

Ce n'est pas ainsi que le commerce de Dompierre va vivre et le centre bourg se dynamiser. Est-ce un « Point Poste » dans un commerce qui nous attend ? Cette solution, qui se conçoit dans une commune rurale en déclin, ne convient pas dans une commune qui se développe comme Dompierre. Et un « Point Poste » n'a jamais sauvé un commerce.

Dans cette affaire, chacun doit jouer sa partition : en adhérant au point de vue de la Poste, qui poursuit ses propres objectifs de rationalisation, la municipalité a manqué de prudence.

● **Rénovation et extension de la Mairie** : Comme chacun a pu le constater, les travaux d'extension de la Mairie progressent. Nous espérons que cette nouvelle Mairie donnera toute satisfaction aux Dompierrois et permettra au personnel municipal et aux élus d'accueillir le public et de remplir leurs missions dans les meilleures conditions. Pour l'heure, mais aussi pour l'avenir (car la commune doit préserver ses capacités financières en prévision des nombreux autres investissements nécessaires), il importe de contenir au mieux le coût de cette réalisation. En juillet 2003, le conseil

Les démarches des habitants restent lettres mortes

Le raccordement de la Berthelière au tout à l'égout devient urgent

« La seule solution reste l'assainissement collectif. Vous savez sans doute que nous avons fait faire une étude de zonage sur la commune, nous avons eu les résultats le mois dernier. Nous avons donc décidé de procéder à l'assainissement de la Berthelière en premier lieu, les travaux pourront commencer fin 99, début 2000. » Tels étaient les mots encourageants de la municipalité, en février 99, que les habitants du vieux village aimeraient voir se concrétiser. Ils attendent de cet article de « Pour Dompierre » une meilleure prise en compte de leur situation.



Les habitants de la Berthelière, ici avec Christian NOEL (2^{ème} à partir de la droite), souhaitent que les engagements de raccordement soient rapidement tenus.

En attendant le tout à l'égout, les habitants de la Berthelière font comme ils peuvent pour faire fonctionner leurs fosses septiques et systèmes d'épandage individuels... C'est dans le vieux village, qui borde la réserve de Moulin Papon, que la situation est la plus périlleuse : « Nous ne connaissons pas les résultats des contrôles effectués sur l'eau en bas de la Berthelière, mais nous imaginons... Nous ne voulons pas

être des pollueurs. Nous voudrions au moins savoir où en est le programme de raccordement au tout à l'égout : nous n'avons aucune information, et nos courriers à la Mairie restent maintenant sans réponse. »

En empruntant la route de la Roche, chacun a pu, ces dernières années, constater l'avancement du raccordement : il arrive aujourd'hui en bordure de la Berthelière (point 1 sur la carte). La commune prévoit semble-t-il de poursuivre sur la route de la Roche (option 2). Pour les habitants du vieux village, les exigences environnementales rendent impératif de poursuivre plutôt le programme par l'option 3, puis de le boucler totalement dans les meilleurs délais.



Les travaux du gaz et d'effacement des réseaux sur la rue de Bellevue soulignent les difficultés de circulation dans le bourg

Circulation : Quelles solutions ?

Loin de nous l'idée de critiquer la réalisation des travaux actuellement en cours, car ils sont nécessaires, même si l'on aurait préféré qu'ils ne coïncident pas avec ceux de la route de La Roche. Et même si des personnes qui ne connaissent pas la commune (et même des Dompierrois) se sont parfois égarées dans nos lotissements, faute d'indications sur la route à suivre pour passer d'un côté à l'autre du bourg.

La fermeture de la principale voie de circulation de la commune (plus de 6000 véhicules par jour), et le report d'une partie du trafic dans les lotissements, sont venus rappeler la situation difficile de la circulation, de l'aménagement de la voirie et de la sécurité dans notre bourg. La commune a fait réaliser un diagnostic dans ce domaine en 2001... Quels ont été les constats et les solutions préconisées ? « Pour Dompierre » a demandé communication de l'étude.



municipal avait délibéré pour un montant global de 1 064 900 euros HT. Le 15 septembre 2004, le coût global annoncé en conseil municipal était de 1 304 756 euros HT.



Cela aurait pu être, le 8 octobre, une occasion de réunir habitants de la Girardière et Dompierrois

La passerelle sur l'Yon inaugurée en petit comité

Comme l'a fort justement rappelé Yves AUVINET, maire de la Ferrière, convié à prononcer un discours dans la salle des mariages de la Mairie de Dompierre, le 8 octobre dernier, « un pont, une passerelle, c'est un lien entre les gens »... D'où sans doute cette impression bizarre que Philippe GABORIAU, présent car averti de cette inauguration... par des élus de la Ferrière, a ressenti lors de cette manifestation. Hormis les conseillers municipaux, et quelques conjoints, pratiquement aucun Dompierrois n'était là. Et pour cause, puisque aucune invitation ne leur avait été faite. Les personnalités, elles, étaient là : le président de la Communauté de communes (laquelle ne finance pas la réalisation de la passerelle) et le conseiller général du canton des Essarts (le conseil général finance 50% du coût total de 32 000 euros HT), et les maires des deux communes qui financent la part restante.

Les habitants de la Girardière ont été invités par leur maire... La nôtre n'a pas estimé utile de convier ses administrés à une cérémonie pourtant financée sur les deniers de la commune. Les habitants de la Girardière partagent bon nombre de nos activités dompieroises, font vivre le commerce, s'investissent dans les associations. D'ailleurs, les visages sont connus et nombre de Dompierrois n'imaginent pas que ces personnes habitent... La Ferrière.

Yves AUVINET a gentiment « raillé » dans son discours ceux qui voudraient « rattacher » la Girardière à Dompierre. « Pour Dompierre » fait partie de ceux qui pensent que la question doit être posée (ses avantages, ses inconvénients), sans préjuger de la suite. Mme le Maire a renchéri : « on se demande bien pourquoi ? ». C'est justement ce que nous proposons : discuter du pourquoi, puis, s'il le faut, du comment. En toute simplicité, en toute responsabilité, et sans passion excessive.



Il faut sensibiliser les élus à la qualité de l'habitat et du cadre de vie et changer les habitudes de travail

Lotissements : « Yon et Vie » tire la sonnette d'alarme

« Lotissements : offrir un habitat de qualité ». Tel était le titre d'une intervention de Christian NOEL, chargé de l'urbanisme au sein de notre équipe, lors de notre réunion publique de novembre 2001, salle Magaud. Tel était aussi le titre de l'article qu'il avait préparé pour notre lettre numéro 4, parue en juillet 2002.

Les constats sont simples : la construction des lotissements se résume trop souvent à un alignement de parcelles, avec une préoccupation insuffisante pour la qualité paysagère, la qualité architecturale, l'organisation du « vivre ensemble », sans oublier les aspects essentiels de circulation et de liaison avec le reste de la commune.

« Pour Dompierre » est membre du

conseil de développement du syndicat Yon et Vie, qui rassemble les 23 communes du « Pays yonnais » et de « Vie et Boulogne », et cette réflexion a pu être partagée au sein de cette instance, notamment grâce aux apports du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Le constat dépasse Dompierre : on assiste à une banalisation de l'espace de nos communes, chaque lotissement ressemblant à un autre, aucun d'entre eux ne se référant à une identité propre à chaque commune.

Le syndicat « Yon et Vie » considère qu'il faut sensibiliser les élus, et des moyens vont être dégagés (79 200 euros) pour les inciter à recourir à des études architecturales et paysagères dès le début des opérations.

« Pays Yonnais » : Faire entendre la voix des habitants et des acteurs socio-économiques

Vivre en Pays Yonnais est une association qui s'est créée en 2001, après la première crise de l'intercommunalité en Pays Yonnais. Après 3 ans de quasi surplage, la communauté de communes connaît une nouvelle crise extrêmement inquiétante. Devant l'urgence, « Vivre en Pays Yonnais » se mobilise : dans les quinze communes, des personnes, élues ou non élues, mais toutes investies localement et soucieuses d'efficacité, ont décidé de faire entendre leur voix, et celle des acteurs socio-économiques et des habitants. Le débat sur le devenir de l'intercommunalité ne peut pas rester entre les seules mains d'élus locaux qui parlent de répondre aux besoins des habitants, mais se privent, et nous privent, des moyens financiers prévus par la loi. Action économique, transport public, gardes d'enfants, assainissement, aménagement des voiries...

tous ceux qui connaissent un peu la gestion communale savent que dans de nombreux domaines, l'action isolée de nos communes est inopérante.



Philippe GABORIAU, nouveau président de « Vivre en Pays Yonnais » depuis juin 2004 (à gauche), Annick MERCUL, trésorière (à son côté) et Christian NOEL (absent sur la photo), sont très investis dans Vivre en Pays Yonnais. Le bureau de VPY (ici avec des représentants de Mouilleron, La Ferrière, Les Clouzeaux, La Chaize et La Roche) prépare ses actions 2004/2005.

Le site de Margerie va être aménagé pour éviter nuisances et pollution

Compostage de quartier, citoyenneté et convivialité



Samedi matin 16 octobre, tous les relais de quartier étaient à pied d'œuvre, sur le site de Margerie, pour accueillir les quelque 100 Dompierrois qui participent à l'opération de compostage de quartier, pour un juste retour de leur engagement : chaque adhérent reçoit le même volume, en compost, que celui des déchets de cuisine qu'il a apportés. L'avantage est réel : grâce au tri, le volume de la poubelle diminue, le jardin ou les fleurs profitent d'un compost de qualité, l'usage d'engrais et produits phytosanitaires est réduit... De plus, il faut avoir apporté ses déchets le samedi matin pour constater que chacun est payé de son modeste effort par une monnaie précieuse et rare : la sympathie et la convivialité.

Bien évidemment, les bonnes intentions ne suffisent pas, et un aménagement du site, pour éviter tout problème et toute nuisance, s'avère nécessaire. Les relais de quartier, avec l'appui bénévole de la SARL Valdéfis, dont Daniel ROUX a confié les rênes à Louis-Marie FORTIN, ont réussi à convaincre la communauté de communes d'aménager le site. Les relais de quartier auraient aimé qu'une autre demande soit entendue : le financement d'un « maître composteur », qui avec seulement 3 heures de présence chaque semaine, sécuriserait totalement la démarche.

**Pour Dompierre
La Haute Braconnière
85170 Dompierre-sur-Yon
Tel : 06 81 98 46 03**

Directeur de la publication :
Philippe GABORIAU

Dépôt légal : juillet 2001

ISSN : 1630-4683

Gratuit

Trois numéros par an

Prochain numéro : février 2005

Editeur : « Association de soutien au projet *Pour Dompierre* », La Haute Braconnière, Dompierre-sur-Yon

Imprimerie Jauffrit - Le Poiré-sur-Vie - 02 51 31 87 15

La lettre *Pour Dompierre* est diffusée dans toutes les boîtes aux lettres de Dompierre, de la Girardière et de la Trottière

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

J'adhère à l'association de soutien au projet « Pour Dompierre », et je verse une cotisation minimale de :

- 25 € pour une adhésion individuelle
- 35 € pour l'adhésion d'un couple
- 7 € pour les chômeurs et les étudiants
- 4 € pour les moins de 18 ans

Règlement à établir à l'ordre de « Association de soutien au projet *Pour Dompierre* », et à adresser à Pour Dompierre, La Haute Braconnière - 85170 Dompierre-sur-Yon